



DOCUMENT D'OBJECTIFS

SITE NATURA 2000 « LES RIVES DU TECH » FR 910 1478

ANNEXE IV

DOCUMENTS ADMINISTRATIFS



Sommaire :

	Page
Outils de méthodologie :	
Elaboration d'une méthode de hiérarchisation des enjeux écologiques Natura 2000 en Languedoc-Roussillon	3
Compte-rendu de comités	
CR COPIL du 18 octobre 2007	12
CR Comité Scientifique du 14 avril 2004	16
CR Comités Scientifique et Technique du 16 novembre 2009	23
Présentation devant le CSRPN du 15 mars 2010	25

Elaboration d'une méthode de hiérarchisation des enjeux écologiques Natura 2000 en Languedoc-Roussillon

Par X. Rufray et M. Kleszczewski

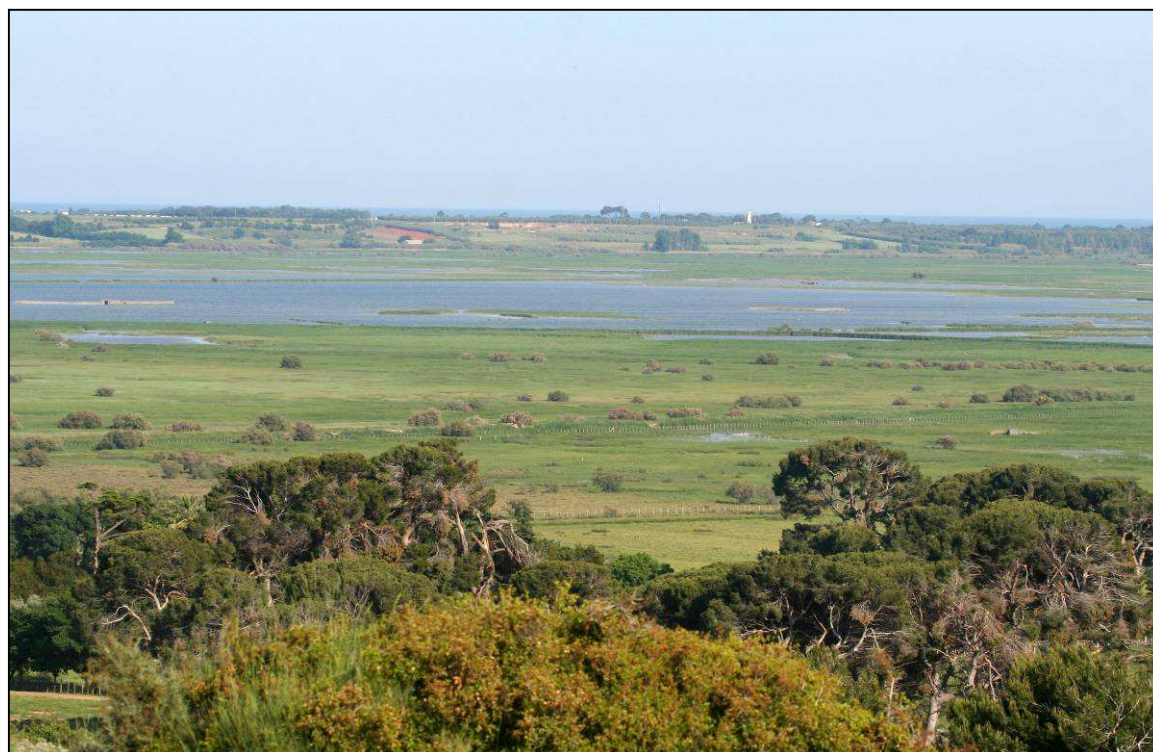
Avec la collaboration du Groupe de travail Natura 2000 :
M. Bertrand, J. Fonderflick, J. Lepart, J. Mathez, J. Molina, T. Noblecourt, F. Romane, L. Zeraïa

Les sites Natura 2000 de la Région Languedoc-Roussillon sont particulièrement grands (parfois supérieur à 10 000 ha) et très riches par rapport à d'autres sites Natura 2000 français ou européens. Ainsi, il n'est pas rare, en particulier sur le littoral, de trouver un site présentant des enjeux communautaires très nombreux et correspondant à des groupes taxonomiques bien différents (Oiseaux, Reptiles, Amphibiens, Poissons, Habitats).

Cette méthode a donc été établie par les membres du CSRPN afin de répondre à un besoin évident de hiérarchisation des ces enjeux, dans le but de pouvoir prioriser les actions de conservation à mener sur les sites.

Cette hiérarchisation se fait en deux étapes :

- Une étape de définition d'une note régionale pour chaque enjeu. Les notes sont fournies dans l'annexe I et la méthode d'obtention de ces notes est expliquée dans le chapitre A qui suit.
- Une deuxième étape de hiérarchisation des enjeux sur le site, en croisant la note régionale de l'enjeu et la représentativité de l'enjeu sur le site par rapport à la région. Cette méthode est expliquée dans le chapitre B.



A. Hiérarchisation des enjeux écologiques au niveau régional

Pour chaque espèce et habitat d'intérêt communautaire, on évalue leur **niveau d'importance en Languedoc-Roussillon** à partir de la grille ci-dessous :

		responsabilité régionale			
		faible (1)	modérée (2)	forte (3)	très forte (4)
Niveau de Sensibilité	faible (1)	2	3	4	5
	modéré (2)	3	4	5	6
	fort (3)	4	5	6	7
	très fort (4)	5	6	7	8

importance régionale très forte
 importance régionale forte
 importance régionale modérée
 importance régionale faible

1 - Les critères pour évaluer la "responsabilité régionale"

Pour Mollusques, Insectes, Poissons et Flore

Responsabilité régionale	Description générale	Critères
4 : très forte	Responsabilité de la région dans la conservation d'une espèce (monde)	La région abrite plus de 50% de l'aire de distribution dans le monde ou plus de la moitié des effectifs connus dans le monde
3 : forte	Responsabilité de la région dans la conservation d'une espèce en France	La région abrite plus de 50% de l'aire de distribution en France ou plus de 50% des effectifs connus en France
2 : modérée	Responsabilité dans la conservation d'un noyau de population isolé (limite d'aire...)	Responsabilité dans la conservation d'une espèce dans une région biogéographique en France.
1 : faible	Peu ou pas de responsabilité de la région dans la conservation d'une espèce ou d'un de ses noyaux de populations isolés	

Pour Mammifères, Oiseaux, Reptiles, Amphibiens

Responsabilité régionale	Description générale	Critères
4 : très forte	Responsabilité de la région dans la conservation d'une espèce (monde)	La région abrite plus de 10% de l'aire de distribution européenne et/ou mondiale et/ou plus de 50% de la population française.
3 : forte	Responsabilité de la région dans la conservation d'une espèce en France	La région abrite de 25 à 50% de l'aire de distribution en France ou de 25 à 50% des effectifs connus en France
2 : modérée	Responsabilité dans la conservation d'un noyau de population isolé (limite d'aire...)	Responsabilité dans la conservation d'une espèce dans une région biogéographique en France.
1 : faible	Peu ou pas de responsabilité de la région dans la conservation d'une espèce ou d'un de ses noyaux de populations isolés	

Pour les Habitats naturels

Responsabilité régionale	Description générale	Critères
4 : très forte	Responsabilité de la région dans la conservation d'un habitat (Europe)	La région abrite plus de 10% de l'aire de distribution européenne et/ou plus de 50% de l'aire française.
3 : forte	Responsabilité de la région dans la conservation d'un habitat en France	La région abrite de 25 à 50% de l'aire de distribution en France
2 : modérée	Responsabilité dans la conservation d'une aire isolée (limite d'aire...)	Responsabilité dans la conservation d'un habitat dans une région biogéographique en France.
1 : faible	Peu ou pas de responsabilité de la région dans la conservation d'un habitat ou d'une de ses aires isolées	

2 – Les critères pour évaluer le niveau de sensibilité

La note d'un enjeu (sur 4) est basée sur 4 indices dans l'idéal des cas :

Pour obtenir la note, on fait la moyenne des indices pour lesquels on dispose des informations (ou on prend juste les indices que l'on trouve les plus pertinents pour un enjeu).

Indice 1 = Aire de répartition (4 = plus petite aire de répartition possible pour un groupe, 0 = plus grande aire de répartition pour le même groupe) --> note à placer entre 0 et 4.

Espèces

Pour les mollusques, les poissons, les insectes et la flore :

4 : Micro-aire (ex. : Chabot du Lez)

3 : France

2 : Europe de l'Ouest

1 : Paléarctique

0 : Monde

Pour les oiseaux, les mammifères, les reptiles et les amphibiens :

4 : France

3 : Méditerranée ou Europe de l'Ouest uniquement

2 : Paléarctique occidental,

1 : Paléarctique ou Monde.

Habitats :

4 : Habitat à aire de répartition très restreinte, endémique d'un massif montagneux par exemple (ex. : pelouses silicicoles des Pyrénées)

3 : Habitat à aire de répartition restreinte, dans une partie d'une seule région biogéographique (ex. : Méditerranée occidentale)

2 : Habitat limité à une seule région biogéographique (ex. : prés salés méditerranéens)

1 : Habitat à aire de répartition large, présent dans au moins deux régions biogéographiques, typiquement extrazonal (ex. : végétation des rochers, éboulis, dalles à Sedum)

0 : Habitat ubiquiste, typiquement azonal (ex. : couvertures de lemnacées)

Indice 2 = Amplitude écologique

L'amplitude écologique s'évalue uniquement au niveau des habitats utilisés par les espèces en période de reproduction et en tenant compte de l'amplitude altitudinale. On ne tient pas compte des habitats utilisés pour l'alimentation.

Espèces

Pour toutes les espèces :

- 4 : Espèce d'amplitude écologique très étroite, espèce liée à un type d'habitat (ex. : Butor étoilé lié à la roselière)
- 2 : Espèce d'amplitude écologique restreinte, induisant une fragmentation de sa répartition, mais pouvant être liée à plusieurs types d'habitats (ex. : Pipit rousseline lié aux pelouses, mais aussi aux milieux dunaires...)
- 0 : Espèce d'amplitude écologique large, utilisant une large gamme d'habitats pour se reproduire.

Habitats :

- 4 : Habitat à amplitude écologique très étroite, typiquement ponctuel (ex. : sources pétrifiantes, mares temporaires méditerranéennes, steppes à saladelles)
- 3 : Habitat à amplitude écologique restreinte, typiquement linéaires (mégaphorbaies, ripisylves) ou en superficies limitées, au sein d'un seul étage de végétation (prés salés, fourrés halophiles)
- 2 : Habitat à amplitude écologique moyenne, typiquement développés en surface, présent au sein d'au plus deux étages de végétation (pelouses à nard, prairies de fauche)
- 1 : Habitat à amplitude écologique large, présent à plus de deux étages de végétation (ex. : landes sèches)
- 0 : Habitat ubiquiste (pas d'exemple au sein des habitats IC)

Indice 3 = niveau d'effectifs (4 = très peu d'individus; 0 = nombreux d'individus)

Espèces :

- 4 : Espèce très rare en Europe et en France avec des effectifs très faibles ou très peu de localités connues (ex. : Chabot du Lez, Sterne hansel, Pie-grièche à poitrine rose...)
- 3 : Espèce rare en Europe et en France avec des effectifs faibles ou peu de localités connues (ex. : Outarde canepetière, Gomphe de Graslin...)
- 2 : Espèce encore bien représentée en Europe et/ou en France, sans être toutefois abondantes (ex. Pie-grièche écorcheur, Busard cendré, Agrion de Mercure...)
- 1 : Espèce fréquente en Europe et/ou en France, avec des effectifs importants ne compromettant pas, à moyen terme, l'avenir de l'espèce (ex. : Cordulie à corps fin, Alouette lulu...)
- 0 : Espèce très commune avec des effectifs très importants

Habitats :

- 4 : Habitat très rare en Europe, très peu de localités connues (ex. : pelouses metallifères, gazons d'isoètes euro-sibériens, pinèdes de pins noirs endémiques)
- 3 : Habitat rare en Europe, peu de localités connues (ex. : steppes à saladelles, mares temporaires méditerranéennes)
- 2 : Habitat moyennement fréquent en Europe (ex. : pelouses sèches calcicoles, prairies de fauche)
- 1 : Habitat relativement fréquent en Europe (ex. : estuaires, landes sèches, végétation chasmophytique des pentes rocheuses)
- 0 : Habitat très fréquent en Europe (pas d'exemple au sein des habitats IC)

indice 4 = **dynamique des populations / localités** (Ce dernier indice est multiplié par 2)

Pour la Faune, il s'agit des tendances démographiques connues sur les 20 dernières années à l'échelle nationale. Pour les oiseaux, par exemple, les tendances sont extraites du livre rouge de la LPO/SEOF (1999). Pour les autres taxons...

Pour la Flore et les habitats naturels, il s'agit de tendances connues depuis 1950.

Espèces et Habitats :

- 4 : Disparu d'une grande partie de leur aire d'origine.
- 3 : Effectifs, localités ou surfaces sont en forte régression (régression rapide) et/ou dont l'aire d'origine tend à se réduire.
- 2 : Effectifs ou localités ou surfaces sont en régression lente.
- 1 : Effectif ou localités ou surfaces sont stables.
- 0 : Effectifs, localités ou surfaces sont en expansion.

De manière générale pour tous les indices :

- Lorsqu'un indice n'est pas connu pour une espèce, la note de l'indice est par défaut la valeur moyenne, à savoir 2. Ces indices sont donc amenés à évoluer en fonction de la connaissance.
- La note moyenne des indices est calculée et est arrondie à l'unité supérieure quand la note est égale ou supérieure à x,5 (2,5 = 3).

Au final :

La **note régionale** de l'espèce est obtenue par l'addition de la note de responsabilité régionale et de la note moyenne des indices de sensibilité de l'espèce (voir exemple de tableaux ci-après).

3 - Application de la grille avec l'exemple de quelques habitats naturels présents à l'annexe I de la DH et de quelques espèces de faune de l'annexe I de la Directive Oiseaux et de l'annexe II de la Directive Habitats

N°	Code EUR15	Intitulé Natura 2000	priorité	Responsabilité régionale	indice 1 (rareté géogr.)	indice 2 (amplitude écologique)	indice 3 (effectifs)	indice 4 (x2) (dynamique de population)	moyenne indices arrondie	Note régionale
1	9530	Pinèdes (sub-) méditerranéennes de pins noirs endémiques	✱	4	3	3	4	4	4	8
2	1510	Steppes salées méditerranéennes	✱	4	3	4	3	3	3	7
4	3170	Mares temporaires méditerranéennes	✱	4	3	4	3	3	3	7
16	6220	Parcours substeppiques de graminées et annuelles des <i>Thero-Brachypodietea</i>	✱	3	2	2	2	3	2	5
17	7110	Tourbières hautes actives	✱	2	2	4	3	4	3	5

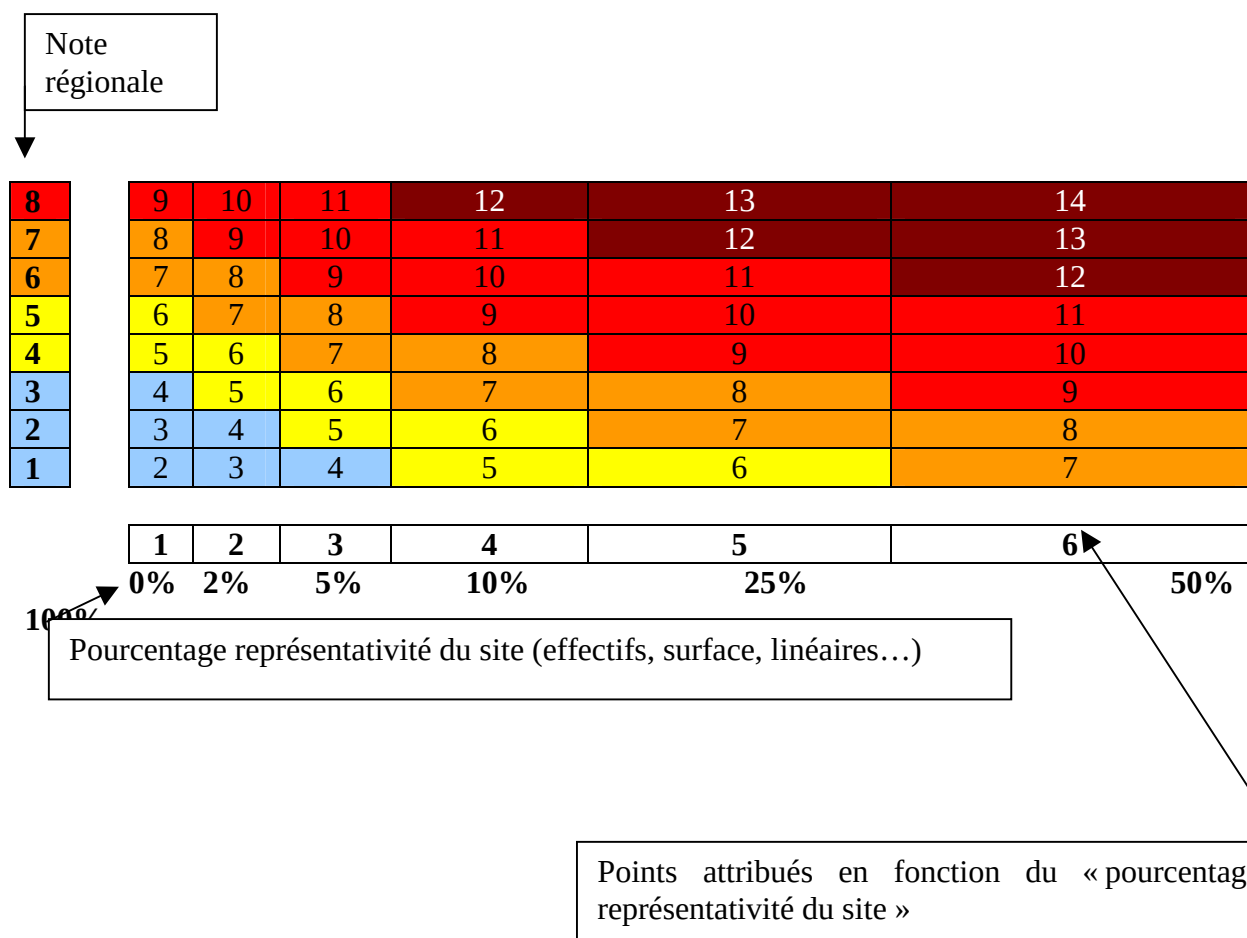
Espèces	Responsabilité régionale	indice 1 (rareté géogr.)	indice 2 (amplitude écoogique)	indice 3 (effectifs)	indice 4 (x 2) (dynamique de population)	moyenne indices arrondie	Note régionale
Desman des Pyrénées <i>Galemys pyrenaica</i>	3	4	4	4	3	4	7
Pie-grièche à poitrine rose <i>Lanius minor</i>	4	1	2	4	3	3	7
Cistude d'Europe <i>Emys orbicularis</i>	3	2	2	3	4	3	6
Echasse blanche <i>Himantopus himantopus</i>	3	1	2	3	1	2	5
Agrion de Mercure <i>Coenagrion mercuriale</i>	2	2	4	3	2	3	5

B. Hiérarchisation des enjeux par sites

Pour hiérarchiser, lors de l'élaboration du Document d'objectifs, les espèces et les habitats recensés dans le site, il est proposé que l'opérateur applique la méthode suivante :

- Partir de la **note régionale** par enjeu donnée dans **l'annexe I** (et dont la méthode de calcul est expliquée dans le chapitre précédent)
- Calculer la **responsabilité du site** pour la conservation d'une espèce ou d'un habitat d'intérêt communautaire par rapport à l'effectif, la superficie (pour les habitats) ou le nombre de stations connues en région Languedoc-Roussillon (*voir en annexe II pour ces chiffres de référence*) : **Diviser l'effectif ou la superficie de l'enjeu du site par le chiffre de référence régional.**
On attribue des points selon le pourcentage obtenu à partir de l'échelle donnée dans le tableau ci-dessous. *Exemple : une espèce qui aurait 4% de ces effectifs connus en Languedoc-Roussillon sur un site, obtiendrait 2 points.*
- Croiser, dans le tableau ci-dessous, cette « représentativité du site » avec la note régionale des espèces Natura 2000. La somme obtenue représente pour chaque espèce et pour chaque habitat la note finale des enjeux de conservation pour un site donné. Les notes finales pour chaque enjeu peuvent être synthétisées dans un tableau afin de faire apparaître la hiérarchie de l'ensemble des enjeux.

Le tableau ci-dessous illustre le procédé et le barème :



Les enjeux sont qualifiés selon les seuils suivants :

12-14 points	Enjeu exceptionnel
9-11 points	Enjeu très fort
7-8 points	Enjeu fort
5-6 points	Enjeu modéré
< 5 points	Enjeu faible
Note finale	Somme des points « note régionale » + « représentativité »

EXEMPLE :

Lieu : ZPS des étangs palavasiens

Enjeu : Sterne naine

Etape 1 :

Note régionale (voir annexe I) : 7

Etape 2 :

Effectif de référence régional : 750 couples

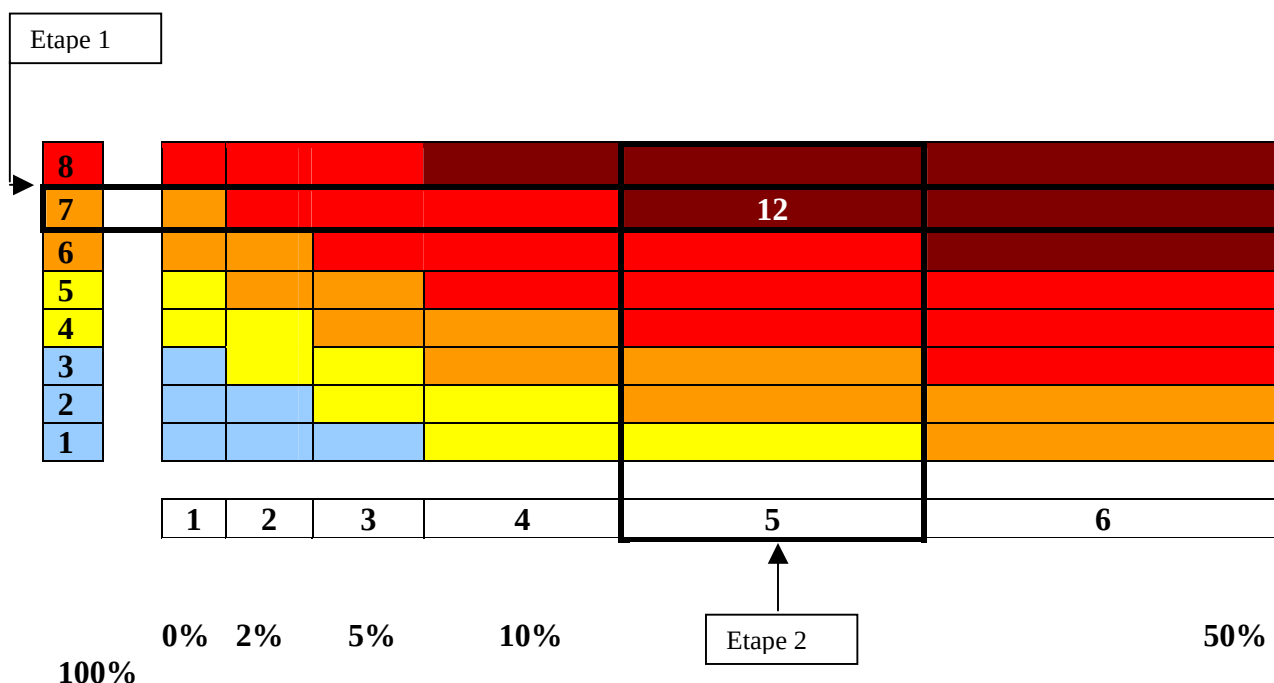
Effectif sur le site : 200-540 couples, soit une moyenne de 370 couples

Représentativité du site : $370/750 = 49,3\%$

Résultat :

$7 + 5 = 12$

La Sterne naine représente donc un **enjeu exceptionnel** sur le site des étangs palavasiens.



Faire de même avec l'ensemble des enjeux (Habitats, Faune et Flore) et les compiler dans un unique tableau afin de visualiser la hiérarchie complète des enjeux sur le site.



PRÉFECTURE DES PYRÉNÉES-ORIENTALES
SOUS-PRÉFECTURE DE CÉRET

RECU le
09 NOV 2007

Dossier suivi par :
Mme Nicole
BELMONTE
☎ : 04.68.87.91.15
☎ : 04.68.87.45.01
Mél :
nicole.belmonte@pyrenees-orientales.
pref.gouv.fr

Céret, le 6 novembre 2007

Le Sous-Préfet de CERET

à

Mesdames et Messieurs les membres
du comité de pilotage pour le site Natura 2000
« Les rives du Tech »

O B J E T : Compte rendu de la réunion du comité de pilotage du site NATURA 2000 –
Site FR 910 1478 - « Les rives du Tech ».

P.J. : 1

J'ai l'honneur de vous faire parvenir sous ce pli, le compte rendu de la réunion
du 18 octobre 2007 concernant l'installation du comité de pilotage du site « les rives du Tech ».

Je vous en souhaite bonne réception.

Le Sous-Préfet,

Didier SALVI

Adresse Postale : 1, rue de la Sardane - B.P. 321 - 66403 CÉRET CÉDEX

Téléphone : ☎ Standard 04.68.87.10.02
☎ Télécopie 04.68.87.45.01

Renseignements : ☎ MINITEL 3615 AVS 66 (1,2) FFInfo soit 0,15 €/mn)
☎ SERVEUR VOCAL 04.68.51.66.87



PRÉFECTURE DES PYRÉNÉES-ORIENTALES
SOUS-PRÉFECTURE DE CÉRET

Dossier suivi par :
Mme Nicole
BELMONTE
☎ : 04.68.87.91.15
☎ : 04.68.87.45.01
Mél :
nicole.belmonte@pyrenees-orientales.pref.gouv.fr

Céret, le 31 octobre 2007

Relevé de conclusions

de la réunion du 18 octobre 2007

Comité de pilotage NATURA 2000
site : Les rives du Tech
Installation du comité de pilotage



La feuille de présence des participants est jointe en annexe.

Sont excusés :

- M. le Préfet – DCLCV,
- M. le Président de la chambre des métiers,
- M. le Directeur départemental de la jeunesse et des sports,
- M. le Délégué de l'agence de l'eau Rhône-Méditerranée et Corse,
- Mme la Présidente de l'association Myotis,
- M. le Président du groupe chiroptère du Languedoc-Rousillon,
- Mme la Directrice de l'Environnement



Introduction

M. le Sous-Préfet de CERET ouvre la séance en remerciant les personnes présentes. L'objet de la réunion est de mettre en place le comité de pilotage du site NATURA 2000 'les rives du Tech' dont la composition a été définie par arrêté préfectoral N° 3377/07 du 18 septembre 2007.

Conformément au code de l'environnement, les collectivités territoriales et leurs groupements désignent parmi elles la collectivité qui sera chargée de l'élaboration du document d'objectifs ainsi que le président du comité de pilotage.

Adresse Postale : 1, rue de la Sardana - B.P. 321 - 66403 CÉRET CÉDEX

Téléphone : ☎ Standard 04.68.87.10.02
☎ Télécopie 04.68.87.45.01

Renseignements : ☎ MINITEL 3616 AVS 66 (1.01 TTC/mn sans 0,15 0/mn)
☎ SERVEUR VOCAL 04.68.57.66.67

En préalable de la mise en place de ce comité de pilotage, la Direction départementale de l'agriculture et de la forêt a recherché un opérateur « naturel » qui pouvait se charger de l'élaboration du document d'objectifs (DOCOB). Dans le cas du site des rives du Tech, la recherche s'est orientée vers le SIVU du Tech.

M. SICRE prend la parole et explique qu'à la suite d'un diagnostic réalisé par le bureau d'études sur le bassin versant du Tech, le SIVU du Tech s'est engagé avec 26 communes riveraines dans un programme d'actions visant la remise en valeur de la rivière dont les rives étaient dans un total abandon. Cette vision globale a conduit le SIVU du Tech à signer un contrat rivière, à avoir une protection contre les risques d'inondation, un projet SAGE, et un programme INTERREG. Dans un esprit de cohérence le programme NATURA 2000 vient compléter cette démarche et s'inscrit dans la logique des actions du SIVU du Tech.

I – Présentation générale de la démarche NATURA 2000

Mme ESCOUBEYROU présente la démarche NATURA 2000 qui est un réseau écologique européen assurant la conservation et le maintien dans un état favorable des habitats naturels et des espèces d'intérêt communautaire. Il est constitué de zones de protection spéciales prévues par la directive oiseaux et de zones spéciales de conservation prévues par la directive habitats, faune et flore.

Le site « les rives du Tech » sont concernées par 21 communes et 1450 ha de linéaire rivière. Le comité de pilotage est arrêté par le Préfet. La collectivité territoriale désignée assure l'élaboration du document d'objectifs qui est le plan de gestion du site, sa mise en œuvre et son suivi. Une convention financière est signée entre l'Etat et la collectivité pour l'élaboration du DOCOB, à laquelle est annexé un cahier des charges. Des mesures d'accompagnement sont définies dans le DOCOB.

II – Désignation par les collectivités et leurs groupements de la collectivité chargée du DOCOB et du Président du comité de pilotage

Compte tenu d'une part, du travail effectué par le SIVU du Tech sur le périmètre du bassin versant du Tech et d'autre part, du fait que toutes les communes désignées dans l'arrêté du comité de pilotage sont représentées au sein de ce groupement, le Sous-Préfet propose aux membres présents que le SIVU du Tech devienne l'opérateur de ce site.

Le choix est approuvé à l'unanimité.

Le comité de pilotage doit également désigner un président. M. le Sous-Préfet demande s'il y a des candidatures. Certains membres proposent que M. SICRE soit président.

M. SICRE accepte cette mission afin d'harmoniser le travail qui sera effectué dans le cadre de NATURA 2000 avec les autres actions en cours au sein du SIVU du Tech.

III – Présentation par l'opérateur du site « rives du Tech », méthodologie et calendrier

M. CHAUSSON, chargé de mission au SIVU du Tech commente la méthode de travail pour l'élaboration du DOCOB qui sera constitué de 6 axes :

- animation et concertation locale,
- diagnostic écologique du site,
- diagnostic socio-économique du site,
- enjeux de conservation et objectifs,
- préconisation de gestion et financement des mesures,
- préparation de suivi et d'évaluation.

Des petits groupes de travail seront constitués réunis autour de thématiques diverses et précises. Si au cours de l'élaboration du DOCOB, d'autres thématiques ressortent, de nouveaux groupes de travail pourront être créés.

M. CHAUSSON propose que les membres s'inscrivent dans les différents groupes de travail déjà définis en notant leur nom sur les feuilles déposées sur la table de décharge ou en le contactant directement au SIVU du Tech au n° suivant 04-68-87-08-78.

Une durée de 18 mois est prévue pour l'élaboration définitive du DOCOB.

IV - Questions diverses

M. GARRIGUE propose que le conservateur de la réserve du mas Larrieu soit représenté au sein du comité de pilotage. La même demande est faite en faveur des associations de chasse et de pêche.

En ce qui concerne les associations de chasse et de pêche, Mme ESCOUBEYROU propose que leurs membres soient intégrés dans les différents groupes de travail qui seraient représentés par leur fédération au sein du comité de pilotage.

Conclusion

M. le Sous-Préfet conclut en précisant que l'arrêté nommant les membres du comité de pilotage n'est pas figé. Les organismes qui le souhaitent peuvent demander à y être représentés. La demande doit être transmise au Préfet qui, après avis de la Direction de l'agriculture et de la forêt, modifiera l'arrêté préfectoral nommant les membres du comité de pilotage.

Le Sous-Préfet,

Didier SALVI

Participants

Monsieur ANTOINE, DDE 66, SRE
Monsieur BORRUT, rapporteur du site pour le CSRPN
Monsieur CHABANNON, Technicien Rivière, SIVU du Tech
Monsieur CHAUSSON, Chargé de mission Natura 2000, SIVU du Tech
Madame FARRES, Directrice, SIVU du Tech
Monsieur FONS, IDES, Laboratoire Arago
Monsieur JUANCHICH, Association Charles Flahaut
Monsieur MANIE, ONEMA
Monsieur MORICHON, IDES
Monsieur THOUVENOT, DDAF 66

Etaient excusés

Monsieur BAUDIER, Directeur FDPPMA
Madame MARSTEAU, Chargée de mission biodiversité, DIREN-LR

Ordres du jour

- 1- Présentation et examen des protocoles pour le diagnostic des habitats sur le site
- 2- Présentation et examen des démarches pour le diagnostic des espèces sur le site
- 3- Remarques diverses

Préambule

Ce comité scientifique et technique se base sur les éléments du patrimoine naturel déjà recensés par le SIVU du Tech, opérateur du site Natura 2000, dans sa première phase bibliographique et les méthodes d'étude et de suivi envisagées pour la réalisation du diagnostic écologique du site.

La première phase de cette présentation décrit les éléments généraux de fonctionnement du Tech (linéaire, géographie, surface, climatologie, phénomènes paroxysmaux type crue de 1940) et de son contexte physique structurant pour les communautés végétales et animales.

La seconde phase de cette présentation décrit les éléments du patrimoine naturel recensés sur le site Natura 2000 et les méthodes d'analyse envisagées :

1- Présentation et examen des protocoles pour le diagnostic des habitats sur le site

TYPLOGIE DE LA VEGETATION SUR LE SITE

Présentation, description, proposition(s)

M. Chausson présente la dynamique générale de la végétation sur le site ainsi que la pré-typologie des formations végétales issue de la bibliographie.

La pré-typologie sera complétée par une étude phytosociologique externalisée permettant de valider et de compléter les éléments recensés en confirmant ou infirmant par des relevés la présence de ces habitats, leurs différents faciès et les caractéristiques de ces habitats. Une tranche optionnelle prévoit un complément sur les autres habitats qui n'ont pas encore été recensés sur le site mais qui sont susceptibles d'être observés lors de la phase de terrain.

Remarques, validation et compléments

La synthèse bibliographique et le cahier des charges pour l'étude phytosociologique ont été fournis lors de ce comité aux différents membres.

Aucune remarque n'a été faite sur le protocole adopté pour cette étude externalisée.

Le conseil scientifique et technique autorise l'examen des offres par le SIVU du Tech et la DDAF.

CARTOGRAPHIE DE LA VEGETATION SUR LE SITE

Présentation, description, proposition(s)

La cartographie des habitats est basée sur la méthodologie du site Natura 2000 Capcir-Carlit-Campcardos FR9101471. Cette cartographie sera réalisée par le SIVU du Tech. Les différents éléments pour la réalisation sont les suivants :

>Présentation d'une clé provisoire pour l'identification des habitats riverains. Cette clé est évolutive et sera complétée par les éléments fournis lors de l'étude sur la typologie des formations végétales.

>Présentation de la réalisation d'une pré-cartographie sur le site à partir de différents critères d'occupation du sol, de caractéristiques physiques.

>Les polygones ainsi créés lors de la pré-cartographie seront renseignés ensuite à partir d'une fiche terrain (conditions stationnelles, type de végétation, recouvrement des formations végétales au sein du polygone, perturbation, état de conservation des habitats...)

Remarques, validation et compléments à apporter

La fiche terrain est fournie en séance (avec la présentation power-point)

M. Thouvenot de la DDAF précise et suggère :

- *Que les falaises terreuses soient prises en compte dans la cartographie des habitats.*
- *Qu'il n'est pas forcément nécessaire de noter le type de substrat sur le terrain, cet élément pouvant être renseigné par ailleurs grâce à des cartes géologiques.*
- *Qu'il serait intéressant de noter les caractéristiques qui ont permis de classer les différents habitats lors de cette phase terrain.*
- *Qu'il faudra prendre en compte les coupes d'arbres dans les perturbations.*

Il est également préciser par l'ensemble des membres du comité scientifique et technique que le site est soumis à de fortes variations dues à des éléments naturels (crues destructrices) et qu'il est nécessaire de prendre en compte les paramètres globaux dans les possibles évolutions des habitats naturels (ex : modification de l'hydrologie, des températures...).

La typicité sera évaluée à dire d'experts et à partir des relevés du bureau d'étude qui donneront un état de base des habitats.

La méthode envisagée est validée par les membres du comité scientifique sous-réserve d'intégration des remarques.

2- Présentation et examen des protocoles pour le diagnostic des espèces sur le site

L'opérateur Natura 2000 précise que la commande de la DDAF pour le site est faite sur les espèces de l'annexe II de la Directive Habitat Faune-Flore du Formulaire Standard de Données (FSD) fournie par la DIREN Languedoc-Roussillon. Certaines espèces non recensées dans ce FSD ont été ajoutées suite à la récolte de différentes données auprès de différents organismes.

LES CHIROPTERES

Présentation, description, proposition(s)

La fréquentation du site pour ces espèces est essentiellement liée à l'activité de chasse et de déplacement, et ce, grâce à la présence d'un corridor végétal (forêts alluviales) et de ressources alimentaires.

Les données disponibles sur le site confirment la présence de la plupart des espèces du FSD (voir fiches espèces). Aucune des espèces de l'annexe 2, recensées jusqu'à maintenant n'utilise de gîte arboricole.

Ces espèces seront prises en compte via la cartographie des habitats en portant une attention particulière sur le maintien de la ripisylve, la qualité des eaux et les facteurs d'embroussaillage sur la partie amont du site qui forment de véritables barrières au transit de certaines espèces.

Remarques, validation et compléments à apporter

M. Antoine de la DDE précise :

- *Qu'une publication de Noblet existe sur l'aménagement des ouvrages (ponts...) favorables aux gîtes de chauve-souris.*

LA LOUTRE

Présentation, description, proposition(s)

Un travail sur l'aire de répartition de cette espèce est présentée. Ce travail sera poursuivi pour l'élaboration du DOCOB.

Remarques, validation et compléments à apporter

M. Fons ,précise :

- *Que des études génétiques peuvent se faire à partir des fèces et des poils relevés sur le terrain pour mieux connaître les populations du Tech (population relictuelle ou d'origine espagnole).*
- *Que la présence de la loutre en tant que prédateur sera un élément à prendre en compte pour l'impact qu'elle a sur d'autres espèces (Desman, Ecrevisse à pattes blanches).*

M. Thouvenot de la DDAF précise :

- *Qu'il sera intéressant de mettre en relation ces données avec les habitats présents à proximité du cours d'eau.*
- *Qu'il faudra accentuer le travail sur les secteurs préférentiels de la loutre en travaillant sur des secteurs test, la présence de loutre, la végétation, ainsi que les exigences pour ses différents cycles de vie (alimentation, reproduction...)*

L'ECREVISSE A PATTES BLANCHES

Présentation, description, proposition(s)

Les données relatives à l'écrevisse à pattes blanches se situent hors du site Natura 2000.

La présence de cette espèce sur le site est probablement due à des phénomènes de dévalaison lors d'épisodes de crues.

De plus, les habitats favorables à cette espèce sont cantonnées sur les affluents du Tech.

Il est proposé de surveiller au travers des différentes pêches électriques et des différentes études réalisées sur le Tech, la présence de l'Ecrevisse à pattes blanches.

Remarques, validation et compléments à apporter

M. Thouvenot de la DDAF suggère :

- *De ne pas forcément pousser plus avant les prospections sur le site si cette espèce n'est pas présente sur le site.*

LE DESMAN DES PYRENEES

Présentation, description, proposition(s)

Cette espèce est difficile à observer directement. La présence sur différents affluents et sur le site dans la partie amont nécessite de plus amples prospections (recherche de traces de Desman par les fèces).

Remarques, validation et compléments à apporter

M. Fons évoque et précise :

- *L'intérêt génétique de cette espèce avec des populations isolées où des phénomènes de spéciation on put se mettre en place.*

- Que les fèces de Desman doivent être recherchés lors des périodes de basses eaux.

M. Thouvenot de la DDAF propose et précise

- De faire ressortir les éléments favorables/défavorables à cette espèce de façon à caractériser les habitats préférentiels de cette espèce.
- Que des études génétiques ne sont pas du ressort du programme Natura 2000 mais qu'en revanche de telles études peuvent être complémentaires à ce programme en se faisant dans un autre cadre de travail.

LE BARBEAU MERIDIONAL

Présentation, description, proposition(s)

Le site est décrit comme particulier vis à vis de cette espèce au niveau génétique (pas de croisement avec le Barbeau fluviatile qui est absent sur le bassin versant, présence de polymorphisme au sein de l'espèce sur le site).

Sa répartition connue jusqu'à maintenant est présentée à partir de données issues de pêches électriques et du Plan Départemental pour la Protection et la Gestion piscicole.

Il est proposé de continuer le suivi de cette espèce via les différentes campagnes de pêches électriques.

Il est également proposé de caractériser les ouvrages transversaux infranchissables sur le site par la mise en place d'une méthode de caractérisation de ces ouvrages pour le Barbeau méridional. Aucun protocole n'existe actuellement pour cette espèce. Il est donc proposé, dans la mesure où cela serait réalisable, une réflexion se basant sur l'adaptation pour le Barbeau méridional, de protocoles existants pour d'autres espèces.

Une prospection pourrait également être mise en œuvre sur le site afin d'observer les différents faciès d'écoulement favorables/défavorables à cette espèce.

Remarques, validation et compléments à apporter

M. Thouvenot de la DDAF demande :

- Dans quelle mesure des pêches électriques spécifiques peuvent être réalisées.
- Quelles sont les possibilités de réalisation de cette cartographie des faciès d'écoulement lors de la campagne sur les habitats.

Gérard Manié de l'ONEMA précise :

- Que des campagnes de pêches électriques sont réalisées dans le cadre du suivi DCE et que des prospections supplémentaires payantes peuvent être envisagées.
- Qu'il est nécessaire, au sujet de l'étude de la franchissabilité des ouvrages, de prendre en compte la montaison des espèces, mais aussi la dévalaison. A ce titre, Gérard Manié pense qu'il serait intéressant de contacter la délégation interrégionale de l'ONEMA.

LA LAMPROIE FLUVIATILE

Présentation, description, proposition(s)

Citée dans le FSD, cette espèce, après consultation de différents acteurs, est très vraisemblablement absente du site.

Il est proposé de suivre les différentes campagnes de pêches électriques et de continuer la surveillance de cette espèce et de poursuivre les recherches bibliographiques sur les éléments qui ont conduit à l'inscription de cette espèce au FSD du site.

L'EMYDE LEPREUSE

Présentation, description, proposition(s)

Espèce non-inscrite au FSD qui a été découverte sur le site et à proximité en 2004. Il est proposé de lancer une étude prospective sur cette espèce dans le cadre d'un stage de 10 semaines au sein du SIVU du Tech et avec l'appui d'un chercheur de l'Université de Perpignan ayant autorisation de capture.

Une assurance doit être prise, pour le non déplacement et la non destruction d'un individu.

Remarques, validation et compléments à apporter

Les éléments relatifs à la prospection et à la capture de l'Emyde lépreuse seront envoyés pour validation aux membres du comité scientifique.

M. Thouvenot de la DDAF suggère

- D'essayer de récupérer l'étude d'Eiffage TP réalisée par le bureau d'étude Biotope en 2004 sur le tracé de la ligne LGV où a été réalisé un inventaire sur l'Emyde.*

L'ALOSE FEINTE

Présentation, description, proposition(s)

Aucun individu n'a été relevé sur le site, mais sa présence sur la partie aval est très fortement soupçonnée, du fait de plusieurs captures sur des cours d'eau voisins du Tech.

Une prospection sur la réserve de Mas Larrieu doit avoir lieu au courant de l'été 2008 afin de rechercher des indices de présence de cette espèce.

Remarques, validation et compléments à apporter

Gérard Manié de l'ONEMA précise :

- Que l'individu capturé sur la Massane n'a pas encore été identifiée de façon définitive, et que jusqu'à maintenant aucun indice de mort naturelle ne prouve sa présence sur le Tech.*

LE GRAND CAPRICORNE

Présentation, description, proposition(s)

Nous disposons de données anciennes sur cette espèce sur le site.

Remarques, validation et compléments à apporter

Si sa présence est confirmée sur le site, cela nécessitera d'apporter les éléments sur cette espèce pour l'intégrer au FSD.

Cette espèce sera étudiée via la cartographie des habitats en recherchant sur le site les habitats sur lesquels ont trouvé de nombreux chênes.

LE DAMIER DE LA SUCCISE

Présentation, description, proposition(s)

La présence de cette espèce est intimement liée à la présence de *Succisa pratensis*.

Cette espèce sera recherchée lors des campagnes de terrain sur le site en prospectant les secteurs favorables (prairies avec *Succisa pratensis*).

3- Remarques diverses

Plusieurs autres groupes faunistiques et espèces ne sont inscrites dans le FSD ou dans les annexes de la Directive Habitat Faune-Flore mais ont un grand intérêt patrimonial :

- Oiseaux (Guépier d'Europe, Hirondelle des rivages...)
- Insectes (Odonates, Lépidoptères, Entomofaune saproxylique, Orthoptères...)
- Faune piscicole (Blennie fluviatile, Anguille...)
- Chiroptères (notamment des espèces à gîtes arboricoles de l'annexe IV de la Directive Habitats Faune-Flore)
- ...

Lors de l'élaboration du DOCOB, il devra être proposé des suites à donner sur ces différents groupes d'espèces et les prendre en compte au maximum dans l'état actuel des connaissances dans la cartographie des habitats (repérage des falaises propices au Guépier et aux hirondelles, repérage des corridors par exemple)

M. Borrut du CSRPN précise :

- Qu'il est important d'avoir des protocoles bien structurés pour ne pas avoir à retourner par la suite sur le terrain.

M. Fons suggère :

- De prévoir 2 sorties sur le terrain du comité scientifique afin d'aborder de façon plus concrète le site Natura 2000.

Pour les campagnes botaniques de reconnaissance des espèces, il est suggéré à l'opérateur Natura 2000 chargé de la cartographie, de réaliser cette campagne, le plus tôt possible pour éviter les difficultés de détermination des espèces.

Les documents de séance qui ont été fournis, sous réserve d'intégration des remarques faites lors de la réunion seront validés sous dix jours. Sans réponse des différents membres du comité, les différents éléments seront validés par accord tacite.

Compte-rendu des Comités Technique et Scientifique du 16 novembre 2009

L'objet des ces comités était de faire valider par les représentants des différents services de l'Etat et des acteurs socio-économiques les parties « Contexte et méthode », « Présentation générale du site », « Activités humaines », « Patrimoine naturel » et « Analyses écologique et fonctionnelle » du Tome 1 du Document d'Objectifs du site Natura 2000 FR910 478 « Les Rives du Tech ».

Au préalable, chacun des membres avait reçu par courrier, trois semaines avant, une copie CD du document de travail pour en prendre connaissance et déjà y apporter les premières corrections.

La réunion s'est tenue en deux parties :

- 9h30-12h : Comité scientifique pour valider le diagnostic écologique,
- 14h-17h30 : Comité technique pour valider le diagnostic socio-économique.

Durant le Comité scientifique ont été soulevés les problèmes liés aux espèces envahissantes et au manque d'études sur le site afin d'affiner le recensement des espèces du Formulaire Standard des Données (FSD). Des conseils, quant à la présentation du DOCOB ont été prodigués :

- rédiger un résumé à la fin de chaque partie,
- élaborer un tableau de synthèse des actions qui peuvent être menées de manière transversale avec le SAGE...

Mr SALASSE (CSRPN) a également abordé les différentes mesures qui pourront être proposés ultérieurement :

- inventaires Chiroptères, Mollusques, Insectes,
- études génétiques sur le Barbeau méridional,
- gestion des ouvrages transversaux.

Il a aussi donné les coordonnées de personnes référentes à contacter pour améliorer les connaissances sur le Desman des Pyrénées, les Insectes et pour mettre en place une étude éventuelle sur la génétique du Barbeau. Parallèlement, il a insisté sur le fait de hiérarchiser les espèces du FSD et celles qui présentent un intérêt communautaire mais qui ne sont pas inscrites dans le FSD du site.

Le périmètre du site peut, à la suite de la validation du DOCOB par le COPIL, être modifié afin de répondre au mieux à la gestion des écosystèmes tout en intégrant les activités socio-économiques du territoire.

La cartographie ainsi que les fiches habitats ont été validées.

La présentation de l'intégralité du Tome 1 devant le groupe de travail du CSRPN est fixée le 26 janvier 2010 - 14h à Montpellier.

Le Comité technique s'est également déroulé dans de bonnes conditions. Le DOCOB était projeté sur un écran et chacun a pu donner son avis et apporter les modifications concernant son activité.

A noter tout de même, que certains acteurs qui n'étaient pas présents à la réunion se sont manifestés par mail ou téléphone pour donner des corrections et obtenir des informations sur les propos de ces deux comités.

Vie du DOCOB :

- Des déplacements et des sorties de terrain de la Chargée de Mission Natura 2000 du SIGA sont effectuées régulièrement afin de mieux comprendre les enjeux du site,
- Des échanges réguliers avec les autres agents du SIGA sont indispensables afin d'optimiser le temps de travail,
- Le 20/08/09 une réunion a eu lieu avec Bruno MARITON du CRPF,
- Le 05/11/09 une réunion a été réalisée avec les représentants des éleveurs du secteur amont du site,
- Une réunion identique avec les éleveurs, viticulteurs, arboriculteurs et maraichers se tiendra courant janvier 2010 pour la partie aval du site,
- Des contacts avec Anne ROUQUETTE et Nathalie BAILLS de la Chambre d'Agriculture ont été pris pour organiser au mieux ces réunions.
- RDV a été pris avec Mr SALASSE pour le 04/12/09 afin de clarifier la hiérarchisation,
- RDV également avec Mr RUBIO, pratiquant une activité équestre sur la partie aval du site le 10/10/09 afin de mieux comprendre l'impact de cette activité sur le site,
- Le COPIL de validation du Tome1 devrait avoir lieu durant le 1^{er} trimestre 2010,

- Afin de préparer au mieux le Tome2 (Volet opérationnel du DOCOB), des réunions avec les différents acteurs se tiendront les 2^{ième} et 3^{ième} trimestre 2010,
- Fin 2010 : dernier COPIL de validation du DOCOB.

Les deux comités ont validé les documents présentés lors de cette journée.

NB : Sur les 47 personnes invitées, 17 étaient présentes.



DOCUMENT D'OBJECTIFS

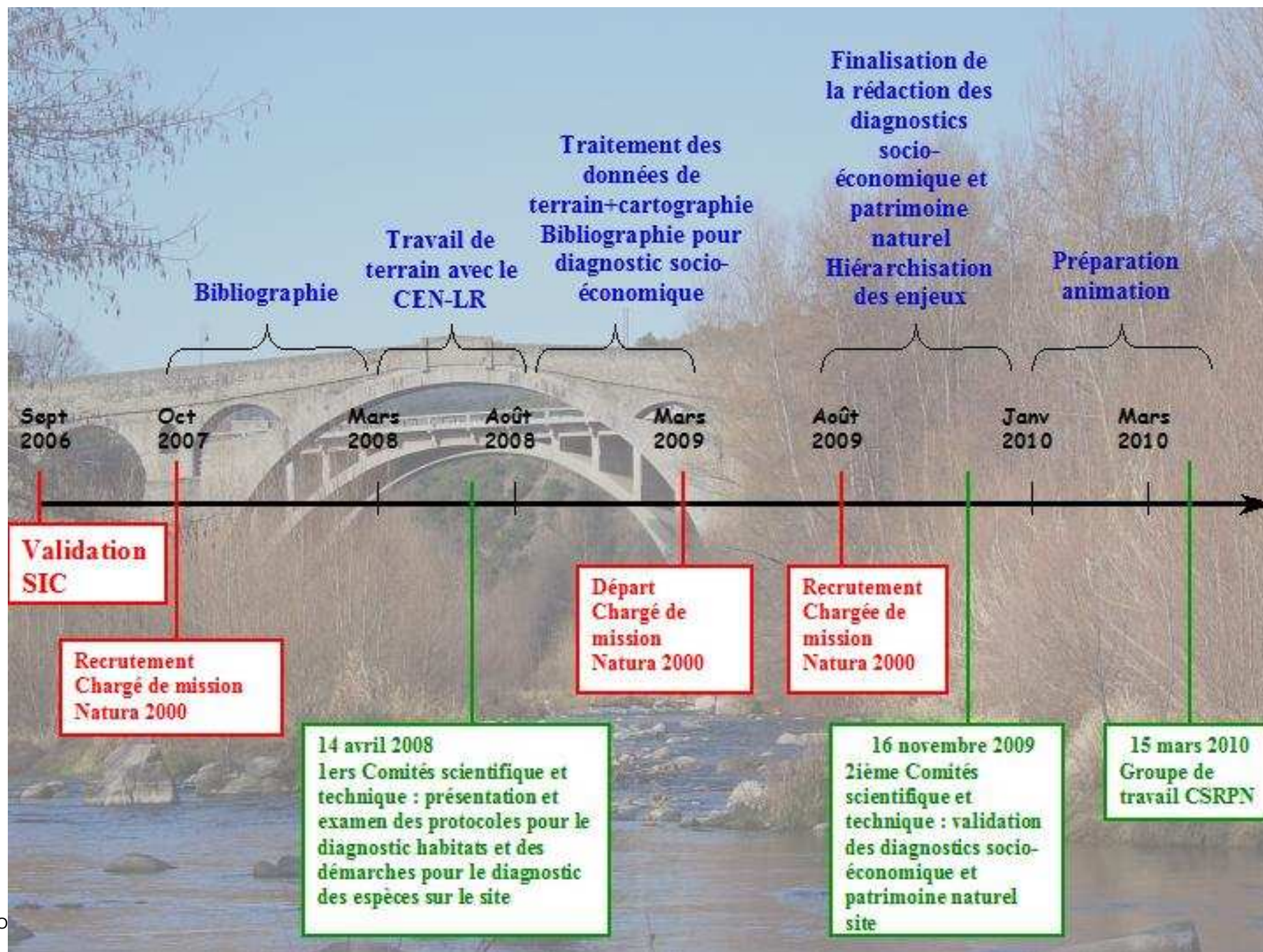
SITE NATURA 2000 « LES RIVES DU TECH »

FR 910 1478

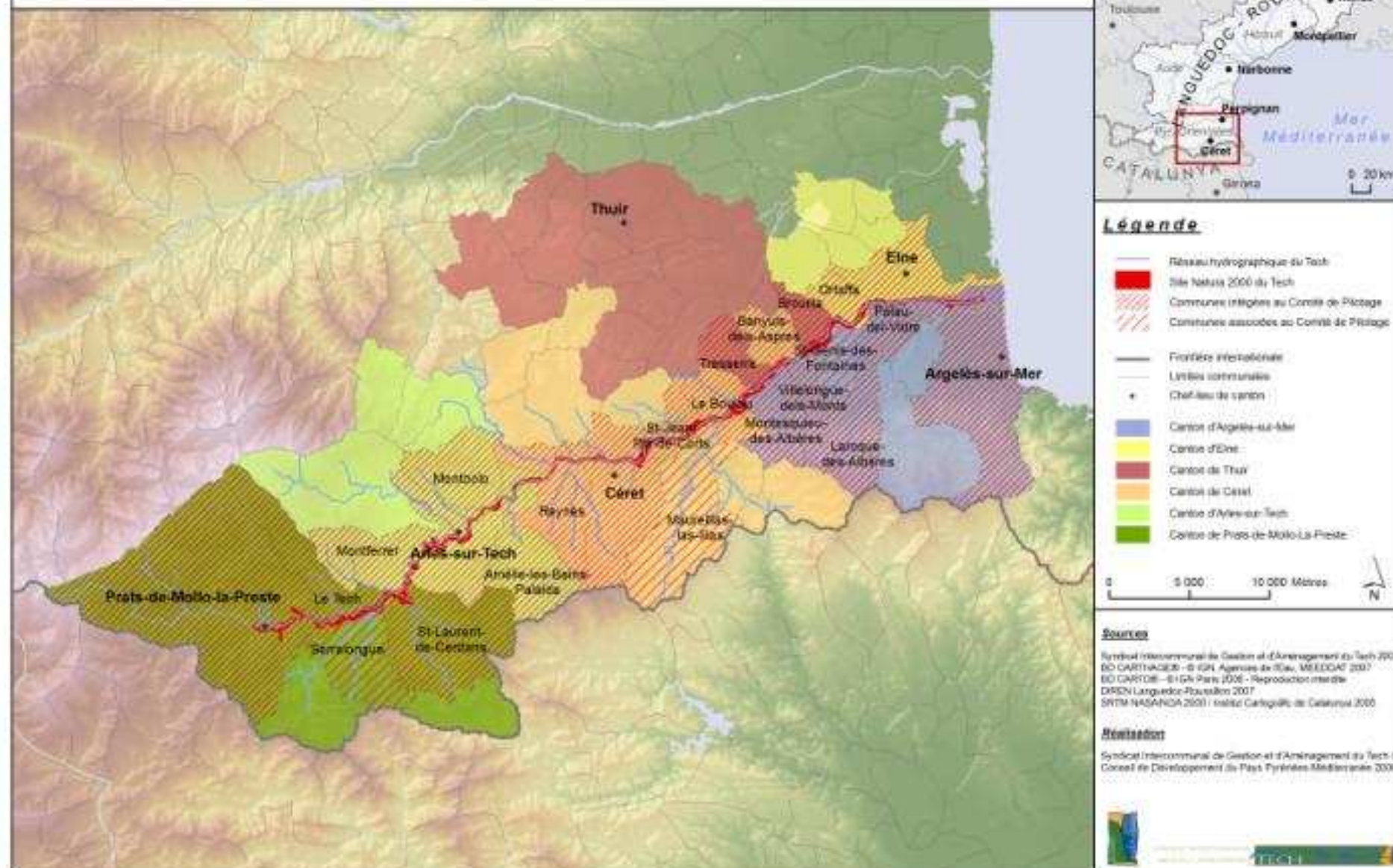


Site Natura 2000 « Les Rives du Tech » en chiffre

- Validation du SIC : 21 septembre 2006
- SIGA Tech est opérateur
- Classé au titre de la Directive « Habitat-Faune-Flore »
- 21 communes, 54 413 habitants en 2009
- Superficie : 1 464 ha (proposés au départ 42 163 ha)
- D'Argelès-sur-Mer à Prats-de-Mollo (le site ne comprend ni la source, ni l'embouchure)
- De 10 à 735 m d'altitude
- Largeur moyenne : 300 m
- Linéaire de cours d'eau : env. 70 km



Contexte administratif du site Natura 2000



Groupe de travail CSRPN – Montpellier 15 mars 2010

Identification des Habitats

- Phase bibliographique
- Phase de terrain: relevés et identification par le SIGA accompagné du CEN-LR
- Typologie des Habitats en se basant sur la nomenclature de deux référentiels : CORINE Biotopes et le Manuel d'interprétation des Habitats de l'Union Européenne (EUR 15/2)
- Phase de renseignement de la base de données : retranscription sur SIG réalisée par le SIGA
- Création d'une fiche de relevé cartographique

Site Natura 2000 Rives du Tech - Caractérisation et typologie des habitats
Habitat d'Intérêt Communautaire n°9 : Aulnaies-Frênaies médio-européennes

Syntaxon	<i>Alnenion glutinoso-incanae</i>
Code CORINE	44.31
Code Natura 2000	*91E0-8
Déterminant ZNIEFF	oui
Fréquence L-R	rares
Fréquence site Tech	assez rares
Répartition site Tech	milieu & amont BV



Caractéristiques générales

Physionomie

Ces ripisylves se présentent sous la forme d'un mince cordon longeant un petit cours d'eau ou un suintement. La strate arborée est dominée par le Frêne commun dont le tronc clair est facilement reconnaissable. L'Aulne glutineux au feuillage vert luisant l'accompagne fréquemment mais reste généralement minoritaire. La strate arbustive est assez dense et diversifiée. Le Noisetier, comme de nombreuses autres espèces médio-européennes, y est souvent présent. Le recouvrement herbacé est très variable.

Ecologie

Ces forêts de bois dur sont liées aux petits affluents du Tech (a.) dans sa partie médio-européenne où elles se développent sur des sols rocheux ou sableux superficiels. Elles se plaisent également au contact des suintements au sein des peupleraies sèches du Tech (b.) où elles reposent sur des vases organiques noirâtres saturées en eau (l'Aulne est alors souvent dominant). Deux faciès se distinguent : le long d'un ruisseau ou d'un suintement, on note une abondance de laîches et une strate herbacée luxuriante (44.311) ; au niveau des sources où 2 espèces prolifèrent : la Dorine des montagnes et l'Oxalis petite oseille (44.312).

Principes de gestion

Conserver ces peuplements en évitant toute intervention (traitement des embâcles, coupes, entretien de la végétation) sauf sur des zones bien délimitées pour des raisons précises (ponts, habitations, villages, etc.).

Intérêts *sur le site : forts*

Ces milieux constituent un biotope potentiellement favorable à de nombreuses espèces animales dont le Desman et l'Euprocte des Pyrénées, pour lesquelles (en partie) le site Natura 2000 a été désigné.

Etat de conservation sur le site : bon & menaces sur le site : faibles

Présents sur les petits affluents, ces ripisylves ne semblent pas menacées (pas d'exploitation, pas d'entretien). Toutefois, ceux qui se développent sur les suintements au sein des peupleraies peuvent disparaître suite à l'enfoncement de la nappe.

Esp èces végé tales

Cortège végétal typique

Strate arborée	
<i>Fraxinus excelsior</i>	Frêne commun
<i>Alnus glutinosa</i>	Aulne glutineux
Strate arbustive	
<i>Corylus avellana</i>	Noisetier
<i>Sambucus nigra</i>	Sureau noir
Strate herbacée	
<i>Carex remota</i>	Laiche à épis espacés
<i>Carex pendula</i>	Laiche à épis pendants
<i>Hypericum androsaemum</i>	Millepertuis androsème
<i>Chrysosplenium oppositifolium</i>	Dorine des montagnes
<i>Oxalis acetosella</i>	Oxalis petite oseille
<i>Stellaria alba</i>	Stellaire des sources
<i>Cardamine amara</i>	Cardamine amère

Espèces végétales patrimoniales (non observées sur le site)

<i>Carex lasiocarpa</i>	Laichelisse [DZ]
<i>Scilla lilio-hyacinthus</i>	Scillejacinthe

Espèces végétales exogènes

<i>Physalis americana</i>	Raisin d'Amérique
<i>Buddleja davidii</i>	Arbre aux papillons
<i>Acer negundo</i>	Erable négundo
<i>Robinia pseudacacia</i>	Robinier faux acacia
<i>Trachycarpus fortunei</i>	Palmier de Chine
<i>Impatiens balfouri</i>	Balsamine de Balfour
<i>Impatiens parviflora</i>	Balsamine à petites fleurs

Habitats d'Intérêt Communautaire

- FSD → 2 Habitats d'IC :
 - 91E0 (Forêts alluviales à *Alnus glutinosa* et *Fraxinus excelsior*) et
 - 92A0 (Forêts-galeries à *Salix alba* et *Populus alba*)
- Relevés terrain → 19 Habitats d'IC
- Fiches Habitats → 16 Habitats d'IC
(les fiches 9, 13 et 15 comportent 2 habitats)

Répartition des habitats d'IC

N° de fiche	Code CORINE	Code Natura 2000	Libellé	Répartition sur bassin versant		
				Aval	Milieu	Amont
1	22.411	3150	Couvertures de Lentilles d'eau	x	x	
2	24.225	3250-1	Lits de graviers méditerranéens	x		
3	24.41	3260-5	Herbiers à Renoncles flottantes	x	x	
4	24.53	3280-1	Berges limoneuses méditerranéennes	x		
5	38.22A	6510	Prairies médio-européennes de fauche			x
6	44.122	3280-2	Saulaies méditerranéennes arbustives	x	x	
7	44.1412	92A0-1*	Saulaies méditerranéennes arborées	x		
8	44.3P	91E0-3*	Peupleraies sèches médio-européennes		x	x
9	44.311	91E0-8*	Aulnaies-Frênaies médio-européennes à laïches		x	x
	44.312		Aulnaies-Frênaies médio-européennes à Dorine des montagnes			
10	44.32	91E0-6*	Aulnaies-Frênaies montagnardes			x
11	44.34	91E0-7*	Aulnaies catalanes		x	x
12	44.5	92A0-4*	Aulnaies méditerranéennes	x		
13	44.612N	92A0-6*	Peupleraies méditerranéennes à Peuplier noir	x		
	44.612B		Peupleraies méditerranéennes à Peuplier blanc			
14	44.62	92A0-9*	Ormaies méditerranéennes	x		
15	44.63	92A0-7*	Frênaies méditerranéennes	x		
	44.63X		Frênaies méditerranéennes sur tufs			
16	62.26	8220-14	Falaises siliceuses catalanes			

Groupe de travail CSRPN - Montpellier 15 mars 2010



Saulaie méditerranéenne arborée (92A0)



Prairie de fauche médio-européenne (6510)



Lit de graviers méditerranéens (3250-1)



Aulnaies-Frênaies médio-européennes (91E0)

Groupe de travail CSRPN – Montpellier 15 mars 2010

Localisation de l'habitat Forêts galeries à Saules blancs et Peupliers blancs (92A0) D'Argelès à Elne



Localisation de l'habitat Forêts alluviales à Aulne glutineux et Frêne commun (91E0) De Amélie à Arles



Légende générale

- Bv_Tech_Li2_Modif_20081119
- Réseau hydrographique
- Site Natura 2000 du Tech
- ▨ Autres sites Natura 2000
- Limites Communales

Habitats surfaciques

- Habitat en mosaïque
- Habitat sur l'ensemble de la surface

Habitats ponctuels

- Habitat de moins de 2000 m²

Etat de conservation

- Etat de conservation excellent
- Etat de conservation bon
- Etat de conservation moyen ou réduit
- ▨ Habitat potentiel
- Etat de conservation non évalué

0 500 Mètres



Sources

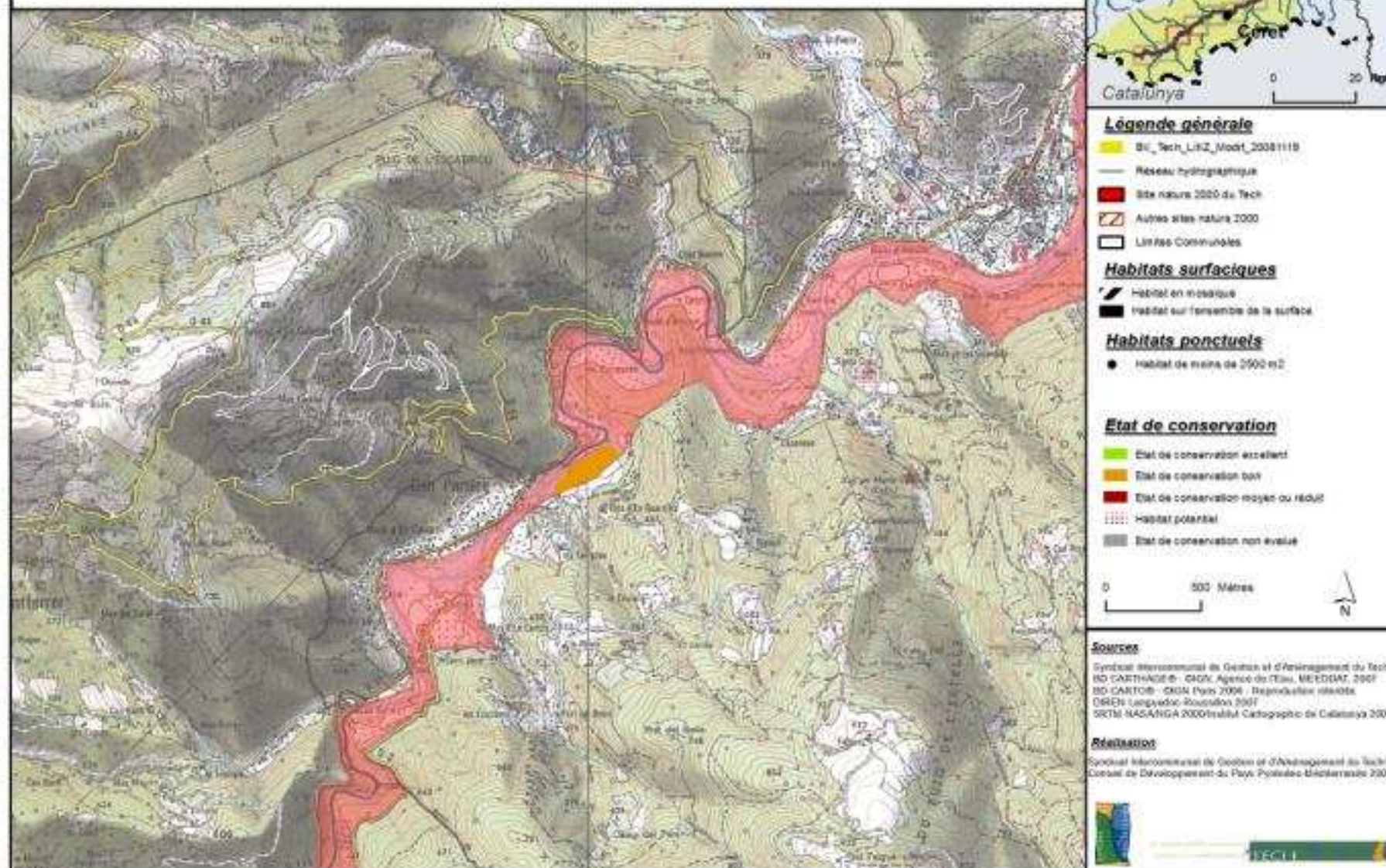
Syndicat Intercommunal de Gestion et d'Aménagement du Tech
BD CARTAGE® - IGN Agence de l'Est, MEDON, 2007
BD CARTAGE - IGN Paris 2006 - Reproduction interdite
DREN Languedoc-Roussillon 2007
SRTM NASA/NOAA 2000/14444 Cartographie de Catalunya 2000

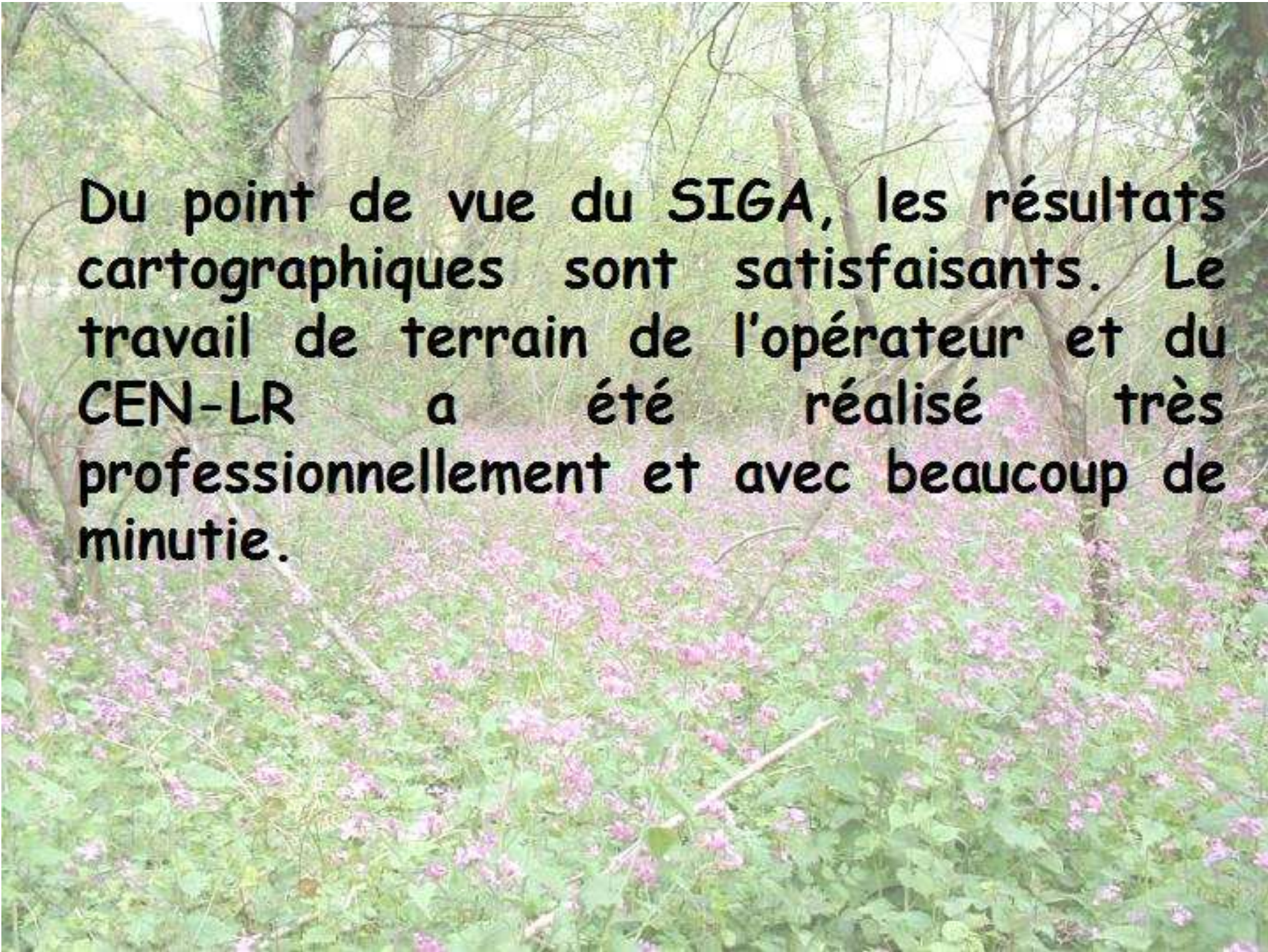
Réalisation

Syndicat Intercommunal de Gestion et d'Aménagement du Tech/
Conseil de Développement du Pays Pyrénées-Méditerranée 2000



Localisation de l'habitat Prairies médio-européennes de fauche (6510) De Arles à Montferrer





Du point de vue du SIGA, les résultats cartographiques sont satisfaisants. Le travail de terrain de l'opérateur et du CEN-LR a été réalisé très professionnellement et avec beaucoup de minutie.

Espèces animales d'Intérêt Communautaire

■ D'après le FSD → 12 espèces

-Desman des Pyrénées <i>Galemys pyreanicus</i>	1301
-Petit Murin <i>Myotis blythii</i>	1307
-Minioptère de Schreibers <i>Miniopterus schreibersi</i>	1310
-Petit Rhinolophe <i>Rhinolophus hipposideros</i>	1303
-Grand Rhinolophe <i>Rhinolophus ferrum-equinum</i>	1304
-Rhinolophe euryale <i>Rhinolophus euryale</i>	1305
-Murin à oreilles échancrées <i>Myotis emarginatus</i>	1321
-Grand Murin <i>Myotis myotis</i>	1324
-Loutre d'Europe <i>Lutra lutra</i>	1355
-Lamproie fluviatile <i>Lampetra fluviatilis</i>	1099
-Barbeau méridional <i>Barbus meridionalis</i>	1138
-Ecrevisse à pattes blanches <i>Austropotamobius pallipes</i>	1092



Loutre d'Europe



Grand Rhinolophe



Desman des Pyrénées



Écrevisse à pattes blanches



Emyde lépreuse



Barbeau méridional



Différents relevés, réalisés surtout au cours de sorties de terrain (GOR, SIGA, Etudes tracé LGV), ont montré la présence de l'Emyde lépreuse (*Mauremys leprosa*) dans ou à proximité du site Natura 2000.

Par contre aucune pêche électrique ne mentionne la présence de la Lamproie fluviatile (*Lampetra fluviatilis*), ni aucune donnée bibliographique.

En ce qui concerne les Chiroptères aucune étude n'a été menée. Un gîte d'été a tout de même été recensé sur la commune d'Arles-sur-Tech.

—————→ Commande de la DDTM.

Les insectes (papillons, libellules) tout comme les mollusques aquatiques n'ont pas fait l'objet d'inventaire.

Fiches Espèces réalisées

- Desman des Pyrénées
- Loutre d'Europe
- Barbeau méridional
- Ecrevisse à pattes blanches
- Emyde lépreuse
- 7 espèces de Chiroptères

Fiche 11

Nom scientifique	<i>Lutra lutra</i> (L., 1758)
Nom vernaculaire	Loutre d'Europe
Code Natura 2000	1355
Déterminant ZNIEFF	oui
Fréquence L-R	3
Fréquence site Tech	assez commune
Répartition site Tech	Tout le site



Caractéristiques générales

Morphologie

Mammifère de la famille des mustélidés, de taille moyenne adulte allant de 70 à 90 cm pour le corps et de 30 à 45 cm pour la queue, avec un poids variant entre 5 et 12 kg, les mâles étant généralement plus corpulents que les femelles. Le pelage est en général de couleur brunâtre à marron foncé avec des zones plus claires sur la gorge, la poitrine et le ventre. La forme du corps est fuselée, la tête aplatie, les membres courts et trapus et les doigts des pattes avant et arrière sont reliés par une palmure large et épaisse. Ces caractéristiques morphologiques font de la loutre une espèce particulièrement bien adaptée au milieu aquatique et à la nage.

Habitat

Lors de ses phases d'activités, la loutre utilise essentiellement les différents milieux aquatiques (cours d'eau, zones humides pour ses déplacements et la chasse. Elle utilise également les berges et la ripisylve comme site de repos et de gîte (ripisylves, anfractuosités dans la roche, cavités sous berges créées par les souches d'arbres...) en privilégiant les zones les plus tranquilles.

Reproduction

La reproduction peut avoir lieu à n'importe quel moment de l'année. Plutôt solitaires, les loutres ne vivent en couple qu'au moment du rut. La période de gestation dure environ 60 jours pour une moyenne deux loutrons par portée. Ils sortent de leur cachette pour la première fois au bout de 60 jours et s'émancipent au bout d'une année environ. Les mâles atteignent leur maturité sexuelle au bout de 2 à 3 ans et les femelles au bout de 3 à 4 ans. Leur longévité en milieu naturel, estimée à 5 ans, ne leur laisse que très peu de temps pour se reproduire.

Activité

La loutre est active toute l'année. C'est un animal essentiellement nocturne (période de moindre dérangement) et la journée elles se reposent dans des gîtes. L'activité en milieu aquatique est consacrée aux déplacements, à l'alimentation ou l'accouplement. Sur la terre ferme, les loutres se déplacent pour gagner d'autres milieux aquatiques, pour se reposer ou consommer des proies importantes.

Régime alimentaire

La loutre est un prédateur qui se trouve en haut de la chaîne alimentaire. Son régime est varié et se compose pour la majeure partie de poissons (Truites, Anguilles, Barbeau...) avec une préférence pour les poissons de taille moyenne, mais également de batraciens, amphibiens, crustacés ou micro-mammifères. La consommation de ces proies se fait essentiellement dans le milieu aquatique, sauf pour les proies de taille importante où la Loutre rejoint la berge. La perturbation de cette chaîne alimentaire (impact sur les invertébrés, sur les poissons les amphibiens, la contamination de la chaîne alimentaire par des PCB ou pesticides lui sera indirectement néfaste).

Caractéristiques générales

Prédation / Compétition

La loutre n'a pas de prédateur connu, en revanche, elle est prédateur de nombreuses espèces comme nous l'avons vu auparavant et, notamment potentiellement, d'espèces à fort enjeu patrimonial : Desman, Euprocte des Pyrénées, Emyde lépreuse ou à enjeu piscicole : truite par exemple.

Intérêt sur le site : Fort

Espèce inféodée au cours d'eau, en haut de la chaîne alimentaire, cette espèce intègre l'ensemble des conditions environnementales du cours d'eau (qualité et quantité de la ressource en eau, de la ressource piscicole, des milieux). La population du bassin versant du Tech est une des rares populations du département et celle-ci montre une forte dynamique.

Etat de conservation sur le site : Bon Menaces sur le site : Moyennes à faibles

Disparue pendant de nombreuses années du bassin versant, l'espèce a recolonisé l'ensemble du linéaire du Tech. Elle est également présente sur de nombreux affluents.

Les menaces sur l'espèce sont ponctuelles pour certaines (pont et passage à gué inadapté, présence de piste en bord de cours d'eau) ou plus générale sur l'ensemble du bassin versant (détérioration de l'habitat et de la qualité du milieu).

Statuts et Menaces

Statuts de l'espèce

Européen

Annexe II et IV Directive Habitats
Annexe II de la Convention de Berne

National

Mammifère protégé au niveau national
Liste rouge de France métropolitaine : En danger
Liste rouge UICN : Presque menacée (NT)

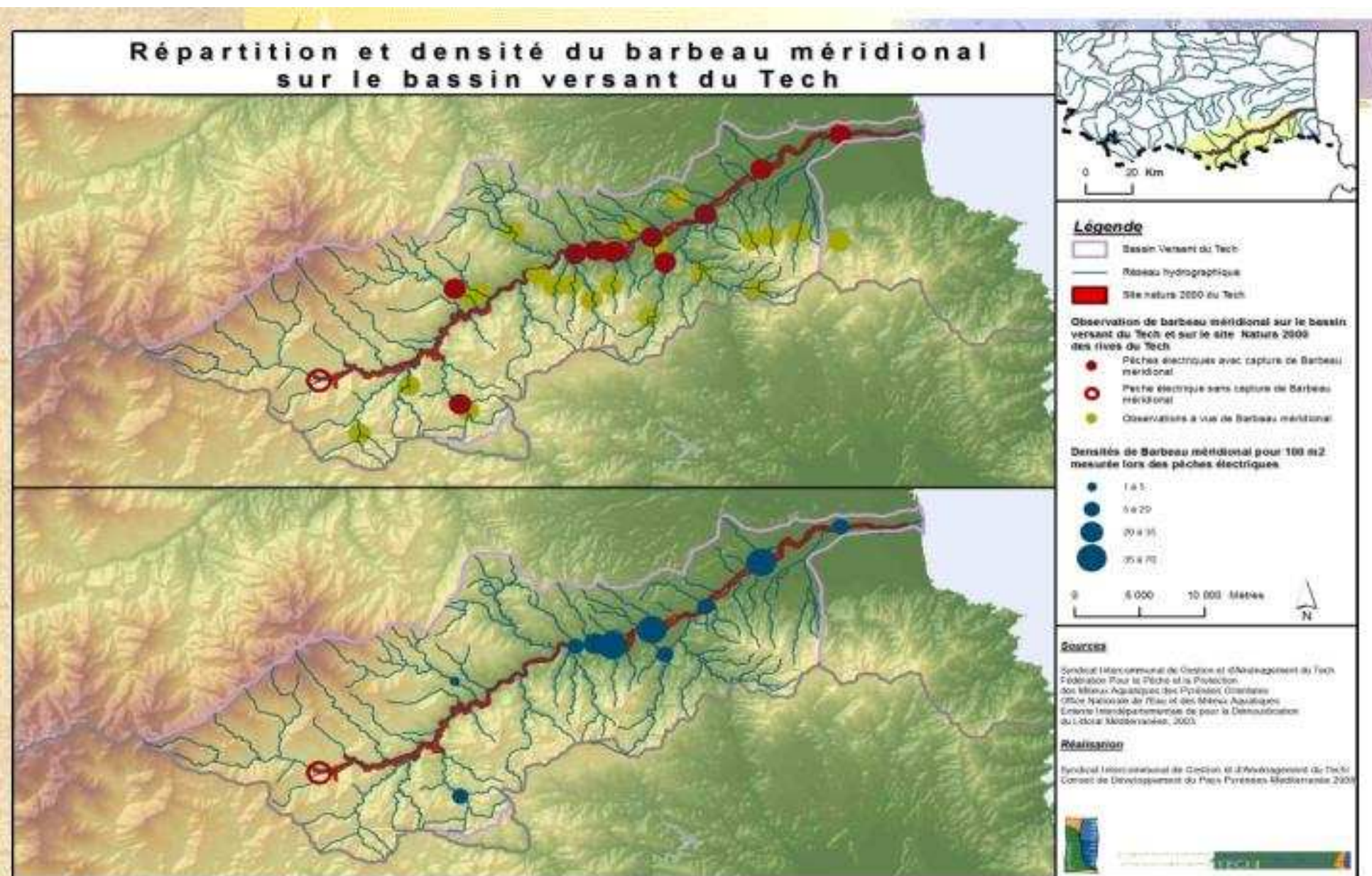
Menaces sur l'espèce

Risques de collisions (pont, passages à gué) et des pistes en bord de cours d'eau (piste d'exploitation de carrière)
Perturbations de la ressource alimentaire (dégradation de la population piscicole par dégradation de la qualité et de la quantité de la ressource en eau),
Destruction, dégradation de la ripisylve et des zones humides,
Dérangement trop important.

Présence de la loutre sur le bassin versant du Tech



La Loutre est présente sur tout le périmètre du site Natura 2000.



Le Barbeau est présent dans tout le Tech. Les plus fortes densités de population se rencontrent surtout dans ses parties médiane et aval.

Présence de l'Emyde lépreuse sur ou à proximité du site Natura 2000 : Communes de Le Boulou, Tresserre, Banyuls-dels-Aspres (Sources: GOR et SIGA Tech)



L'Emyde lépreuse n'a été recensée que sur des zones bien précises du site, dans la plaine. Notons également la présence de Tortue de Floride, espèce exogène.

Présence d'écrevisses sur le bassin versant du Tech



Dans l'enveloppe du site Natura 2000, nous ne retrouvons que des espèces exogènes, d'écrevisses (Ecrevisse américaine et Ecrevisse de Louisiane). L'Ecrevisse à pattes blanches n'est présente qu'en tête de bassin sur les affluents.

Hiérarchisation des habitats d'IC

Code EUR/15/2	Code CORINE	Libellé	Rappel type d'enjeu	Rappel sous hiérarchie	HIERARCHIE FINALE
91E0	44.32	Aulnaies-frênaies montagnardes	très fort	11	A
91E0	44.3P	Peuplieraies sèches médio-européennes	très fort	8	B
91E0	44.311	Aulnaies-frênaies à raïches	très fort	8	B
91E0	44.312	Aulnaies-frênaies à Douce des montagnes	très fort	8	B
91E0	44.34	Aulnaies catalanes	très fort	8	B
92A0	44.63X	Frênaies méditerranéennes sur tufs	fort	4	C
92A0	44.5	Aulnaies méditerranéennes	fort	2	D
92A0	44.612	Peuplieraies méditerranéennes	fort	2	D
92A0	44.62	Ormaies méditerranéennes	fort	2	D
92A0	44.63	Frênaies méditerranéennes	fort	1	E
92A0	44.1412	Saulaies méditerranéennes arborées	fort	1	E
3250	24.225	Lits de graviers méditerranéens	modéré	-	F
3260	24.41	Herbiers à Renoncules flottantes	modéré	-	F
3150	22.411	Couvertures de Lentilles d'eau	modéré	-	F
6510	38.22A	Prairies médio-européennes de fauche	modéré	-	F
8220	62.26	Falaises siliceuses catalanes	modéré	-	F
3280	24.53	Berges limoneuses méditerranéennes	faible	1	G
3280	44.122	Saulaies méditerranéennes arbustives	faible	-	G

Groupe de travail CSRPN – Montpellier 15 mars 2010

Hiérarchisation des espèces d'IC

Code CORINE	Intitulé Natura 2000	Note régionale	Note locale	Total
1221	Emyde lépreuse <i>Mauremys leprosa</i>	7	5	12
1138	Barbeau méridional <i>Barbus meridionalis</i>	7	4	11
1301	Desman des Pyrénées <i>Galemys pyreanicus</i>	7	4	11
1355	Loutre d'Europe <i>Lutra lutra</i>	3	3	6

Enjeux du site Natura 2000

Enjeux de conservation et de restauration des habitats d'intérêt communautaire	Prairie de fauche	Ne pas effectuer de labours, de drainage, d'amendement ou de sur-semis ou de mise en culture Réhabiliter d'anciennes prairies de fauche
	Ripisylves (enjeux généraux)	Limitier les interventions exceptées dans des zones bien définies pour des raisons bien précises (zones à risque) Encadrer les activités sylvicoles Préserver le fonctionnement naturel du cours d'eau
	Ripisylves (enjeux spécifiques)	Garder les continuités, maintenir le corridor Lutter contre les espèces végétales envahissantes Laisser les vieux arbres et les arbres morts en l'absence d'enjeu lié au risque d'inondation Informier les propriétaires riverains Restaurer des ripisylves dégradées Maintenir la diversité spécifique et des classes d'âge Préserver le fonctionnement naturel du cours d'eau

Enjeux de conservation et de restauration des espèces d'intérêt communautaire	Emyde lépreuse	Conserver son habitat Limiter les destructions accidentelles Gérer les populations de Tortues de Floride Limiter les dérangements selon les périodes de vulnérabilité Mettre en œuvre une campagne de soutien des effectifs Éviter le prélèvement (Nouveaux Animaux de Compagnie) Gérer la communication autour des sites de présence
	Desman des Pyrénées	Conserver son habitat Limiter les dérangements selon les périodes de vulnérabilité Garantir la continuité écologique Lutter contre les espèces végétales envahissantes (Buddleia) Équiper de couloirs de franchissement certains obstacles Préserver le fonctionnement naturel du cours d'eau
	Barbeau méridional	Conserver son habitat Limiter les dérangements selon les périodes de vulnérabilité Garantir la continuité écologique Améliorer la qualité du milieu Préserver le fonctionnement naturel du cours d'eau Améliorer la dynamique sédimentaire Gérer les populations d'espèces de poissons exogènes (Cyprinidés non indigènes à la région méditerranéenne) Réaliser des études génétiques
	Loutre	Conserver son habitat Limiter les dérangements selon les périodes de vulnérabilité Limiter les destructions accidentelles Lutter contre les espèces animales envahissantes (Vison d'Amérique) Préserver le fonctionnement naturel du cours d'eau



Enjeux de conservation et de restauration des espèces d'intérêt communautaire	(Chiroptères)*	Sensibiliser des propriétaires Conserver une mosaïque d'habitats Conserver de vieux arbres à cavités Conserver le corridor (ripisylve)
Enjeux transversaux	Améliorer la connaissance des espèces patrimoniales	Réaliser des inventaires (Odonates, Lépidoptères, Chiroptères, Desman des Pyrénées, Cistude d'Europe, Emyde lépreuse, Loutre, Barbeau méridional, mollusques aquatiques) Mieux connaître la répartition des espèces sur le site Sensibiliser les acteurs du territoire
	Maîtriser le foncier	Acquérir des parcelles ou des pans de parcelles riveraines du cours d'eau par une collectivité garante de la préservation des écosystèmes

*** Nous n'avons pas le même niveau d'information pour les Chiroptères que les autres espèces animales car aucune étude n'a été menée à leur sujet.**



Le FSD pourrait évoluer en y incluant d'autres espèces d'intérêt communautaire comme l'Emyde lépreuse, l'Euprocte, la Diane et la Proserpine.

Ceci engendrerait alors des modifications du périmètre du site Natura 2000.

Programmation à venir

Mois	déc-10	avril à novembre 2010	mars-10	févr-10	janv-10	déc-09	nov-09	oct-09
Réunions de finalisation Tome 1								
Définitions des enjeux								
Définitions des objectifs								
Groupe CSRPN								
COPIL 2 Validation Tome1								
Début rédaction Tome 2								
Groupe de travail								
Rédaction Fiches actions								
COPIL 3 Validation DOCOB								

Groupe de travail mis en place :

- 1- Gestion du patrimoine naturel,**
- 2- Fonctionnement physique du cours d'eau, annexes fluviales et corridors écologiques,**
- 3- Usages de l'eau (loisirs, activités économiques)**